

A large, abstract teal graphic on the left side of the page, consisting of several overlapping, curved shapes in various shades of teal, creating a sense of depth and movement.

**Guide pratique
Déclaration des
bases de l'assurance**

▪ **Sommaire :**

1. [Vos questions les plus fréquentes.](#)
2. [Connexion](#)
3. [Votre page d'accueil](#)
4. [Saisie du formulaire « régularisation de cotisation »](#)
5. [Gestion des anomalies](#)
6. [Saisie du formulaire « assiette de remboursement »](#)
7. [Saisie du formulaire « cotisation provisionnelle »](#)
8. [Saisie du formulaire « liste nominative »](#)
9. [Saisie du formulaire « Etat des agents » affiliés à la CNRACL](#)



1. Vos questions les plus fréquentes :

- **Que faire lorsqu'il n'y a pas eu de NBI versée durant l'année.**
 - Compléter la ligne correspondante à 0 puis cliquer sur « justifier » afin d'indiquer la notion correspondante.
- **Quel est le bien fondé d'assurer les charges patronales ?**
 - Il s'agit d'une option, la collectivité peut l'envisager en fonction de son état de sinistralité et des besoins.
En revanche, ce choix a un impact non négligeable sur le montant de la cotisation.
Une simulation peut être réalisée via le formulaire d'assiette de remboursement et/ou de cotisation provisionnelle.
- **A quoi correspond le traitement indiciaire brut pour l'année échue ?**
 - Il s'agit du traitement indiciaire brut payé à l'ensemble des agents de la catégorie concernée au cours de l'exercice.
 - Il est nécessaire de prendre la première ligne du bulletin de salaire des agents et de faire le cumul sur l'année (y compris si votre contrat débute ou est à terme en cours d'année)
- **Pour les IRCANTEC, les contrats CAE, CUI, CES, (contrat aidé ou contrat de professionnalisation) sont-ils à déclarer ?**
 - Ne sont pas inclus dans le contrat, déclarer **uniquement** les contrats de droit public.
- **Qui déclarer ?**
 - Dès l'instant où l'agent est rémunéré par la collectivité et qu'il détient un contrat de droit public, il doit être déclaré.
 - Les élus ne doivent pas être intégrés



2. Connexion

1. Sur votre espace client, cliquez sur le bouton **utiliser** du module « base de l'assurance »

GESTION DU CONTRAT

Contrat
Consultez vos documents contractuels
Utiliser **Nouveauté**

Bases de l'assurance
Transmettez facilement les données sociales pour la réalisation de votre appel de cotisation.
Utiliser

2. Vous accédez à la page suivante :

La certification sur l'honneur est obligatoire afin d'accéder à vos formulaires, cependant les données renseignées pourront être corrigées par la suite.

Cliquez sur le bouton



Certification sur l'honneur

Loggin utilisateur

déclare le 22/11/2022 que les réponses contenues dans le(s) document(s) suivant(s) sont exactes et sincères.
Il est rappelé que les informations demandées constituent des éléments d'appréciation du risque dont il est tenu compte pour l'acceptation des garanties et pour la fixation de la cotisation et qu'en conséquence toute réticence, fausse déclaration, omission ou inexactitude dans ces déclarations peut entraîner les sanctions prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et 113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des Assurances



3. Votre page d'accueil :

L'écran suivant est composé de 3 parties :

A. Formulaires à saisir :

Vous trouverez la liste des formulaires qui doivent obligatoirement être renseignés par ordre de priorité :

- 1) Base de l'assurance **régularisation de la cotisation N-1** et/ou Base de l'assurance **cotisation provisionnelle N en cours** et/ou **Assiette de remboursement**
- 2) **Liste nominative** des agents présents en N-1 (uniquement si document généré)
- 3) **Etat des agents** catégorie CNRACL uniquement présents en N-1

Liste des formulaires déjà renseignés permettant de connaître l'avancement de votre dossier dans la colonne « Etat » ainsi que la date de saisie de votre formulaire.

Vous pouvez visualiser les saisies effectuées sur les formulaires en cliquant sur les icônes  dans la colonne « Visualisation ».

☐ Formulaires à saisir

Année	Traitement	Compagnie	Contrat	Catégorie d'agent	Budget	Etat
2022	Base de l'assurance Régularisation de la cotisation			Agents affiliés à la CNRACL		A saisir
2022	Etat des agents			Agents affiliés à la CNRACL	-	A saisir
2022	Liste Nominative			Agents affiliés à la CNRACL		A saisir

OU

☐ Formulaires à saisir

Année	Traitement	Compagnie	Contrat	Catégorie d'agent	Budget	Etat
2022	Base de l'assurance Cotisation provisionnelle			Agents affiliés à la CNRACL		A saisir
2021	Etat des agents			Agents affiliés à la CNRACL	-	A saisir
2022	Liste Nominative			Agents affiliés à la CNRACL		A saisir

OU

☐ Formulaires à saisir

Année	Traitement	Compagnie	Contrat	Catégorie d'agent	Budget	Etat
2022 - 2023	Base de l'assurance Régularisation de la cotisation - Assiette de remboursement			Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	A saisir
2022	Etat des agents			Agents affiliés à la CNRACL	-	A saisir
2022	Liste Nominative			Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	A saisir



B. Formulaire renseignés :

Vous avez la possibilité de cliquer sur  afin de remettre votre formulaire à l'état « à saisir » dans le but de le corriger en cas d'erreur de saisie sur la journée en cours.

(Attention cette correction n'est possible que sur la journée en cours pour le formulaire **base de l'assurance**).

Si votre formulaire passe par la validation de votre centre de gestion, vous avez la possibilité de le modifier tant que le centre de gestion ne l'aura pas validé.

☐ Formulaire renseignés

Année	Traitement	Compagnie	Contrat	Catégorie d'agent	Budget	Date de saisie	Etat	Visualisation	Suppression	Commentaire	Synthèse
2021 - 2022	Base de l'assurance Régularisation de la cotisation - Assiette de remboursement			Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	15/03/2022	Traité			-	
2021	Etat des agents			Agents affiliés à la CNRACL	-	15/03/2022	Traité			-	-
2021	Liste Nominative			Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	15/03/2022	Traité			-	-
2021 - 2022	Base de l'assurance Régularisation de la cotisation - Assiette de remboursement			Agents affiliés à l'IRCANTEC	0 - Budget 0	15/03/2022	Traité			-	
2021	Liste Nominative			Agents affiliés à l'IRCANTEC	0 - Budget 0	15/03/2022	Traité			-	-

C. Quittances :

Nous vous faisons le rappel des factures mises à disposition sur CHORUS PRO (conformément à la réglementation en vigueur)

☐ Quittances

Année	Traitement	Compagnie	Contrat	Catégorie d'agent	Budget	Date du calcul	Etat	Numéro de quittance	Montant de la quittance	Date d'édition	Date de règlement
2021 - 2022	Provisionnelle	-----		Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	28/10/2020	Réglée	P21F0QU/0	2540.87	12/11/2020	04/01/2021
2021 - 2022	Réajustement			Agents affiliés à la CNRACL	0 - Budget 0	16/03/2022	Réglée	P22F0QU/0	9.46	16/03/2022	21/04/2022
2021 - 2022	Provisionnelle			Agents affiliés à l'IRCANTEC	0 - Budget 0	28/10/2020	Réglée	P21F0QU/0	525.59	12/11/2020	04/01/2021
2021 - 2022	Réajustement			Agents affiliés à l'IRCANTEC	0 - Budget 0	03/06/2022	Envoyée	P22A0QU/0	-303.75	03/06/2022	



4. Saisie du formulaire « régularisation de cotisation »

Votre déclaration va nous permettre de régulariser la cotisation provisionnelle qui a été établie en début d'année, sur la base de votre masse salariale réelle.

En fonction de l'assiette de remboursement définie-vous pourrez retrouver différents formulaires.

Vous pouvez supprimer votre saisie après validation sur la même journée via les formulaires renseignés.

Au-delà il est nécessaire d'adresser vos modifications par mail à votre interlocuteur habituel.

 **Info bulles** : lorsque vous positionnez le curseur sur l'icône  un message d'explication apparaît pour vous aider à compléter la zone.

Régularisation avec TB + NBI

Derniers éléments connus

Effectif	8
Traitement indiciaire brut :	147 945
NBI	2 224

Éléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Risques :

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône  du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Éléments obligatoires

Effectif de l'exercice	<input type="text"/>
Traitement indiciaire brut annuel 2022	<input type="text"/>
Nouvelle Bonification Indiciaire 2022	<input type="text"/>

 Valider

OU régularisation avec TB + NBI + Indemnités accessoires

Derniers éléments connus

Effectif	51
Traitement indiciaire brut :	1 051 286
NBI	11 379
Indemnités (en montant)	197 243

Éléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Risques :

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône  du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Éléments obligatoires

Effectif de l'exercice	<input type="text"/>
Traitement indiciaire brut annuel 2022	<input type="text"/>
Nouvelle Bonification Indiciaire 2022	<input type="text"/>
Indemnités accessoires	Valeur en euros <input type="text"/>

Liste des indemnités accessoires

Type indemnités	
Indemnité Spécifique de service	- Oui -
Prime de service et rendement filière technique	- Oui -
RIFSEEP - IFSE	- Oui -
Supplément familial	- Oui -

 Valider



OU régularisation avec TB + NBI + Charges Patronales

☐ Derniers éléments connus

Effectif	17
Traitement indiciaire brut :	311 512
NBI	5 740
Charges patronales	47.00

Eléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Budget :
Risques :

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône  du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Eléments obligatoires

Effectif de l'exercice	<input type="text"/>	?
Traitement indiciaire brut annuel 2022	<input type="text"/>	?
Nouvelle Bonification Indiciaire 2022	<input type="text"/>	?
Charges Patronales en pourcentage	- 47	-?

Valider

OU régularisation avec TB + NBI + Charges Patronales + Indemnités accessoires

☐ Derniers éléments connus

Effectif	7
Traitement indiciaire brut :	147 042
NBI	1 100
Indemnités (en montant)	20 444
Charges patronales	49.00

Eléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Risques : DC,AT,INC

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône  du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Eléments obligatoires

Effectif de l'exercice	<input type="text"/>	?
Traitement indiciaire brut annuel 2022	<input type="text"/>	?
Nouvelle Bonification Indiciaire 2022	<input type="text"/>	?
Charges Patronales en pourcentage	- 49	-?
Indemnités accessoires	Valeur en euros <input type="text"/>	?

Liste des indemnités accessoires

Type indemnités	
IFTS Administrateur	- Oui -
Indemnité d'exercice mission des préfectures	- Oui -
RIFSEEP - CIA	- Oui -

Valider

Après avoir complété les éléments du formulaire, cliquer sur Valider pour enregistrer votre saisie.

Vous revenez sur l'écran d'accueil et votre formulaire « Base de l'assurance » est passé dans la zone « Formulaires renseignés »

Toutefois votre saisie pourra être bloquée (voir chapitre 5 : gestion des anomalies).



Infos bulles :

- **Effectif de l'exercice :**

Déclarer les effectifs présents sur tout ou partie de l'année, pas uniquement au 31/12.

Nombre d'agents de la catégorie concernée, rémunérés au cours de l'exercice. Ne déclarez pas les élus, les catégories d'emploi CES, CEC et CNE.

- **Traitement indiciaire brut :**

Prendre la première ligne du BS de vos agents et faire le cumul sur l'année (y compris si votre contrat débute ou est à terme en cours d'année).

Traitement indiciaire brut payé à l'ensemble des agents de la catégorie concernée au cours de l'exercice.

- **Nouvelle bonification indiciaire :**

Mentionnez obligatoirement le montant de la NBI versée au cours de l'exercice.

- **Charges patronales :**

Vous avez opté pour les charges patronales, le taux est déjà pré rempli par nos services.

- **Indemnités accessoires :**

En € :

Vous avez opté pour une liste d'indemnité, merci d'indiquer le montant correspondant versé au cours de l'exercice.

En % :

Vous avez opté pour les indemnités en pourcentage, le taux est déjà pré rempli par nos services.



5. Gestion des anomalies

Des règles de contrôle de cohérence sont paramétrées.

Des **messages d'alerte** sont indiqués en haut du formulaire lorsque des données sont incohérentes ou nécessitent des justifications.



Incohérence : la variation entre l'effectif de l'année précédente et celui de cette année est incohérente.

Incohérence : la variation entre le traitement indiciaire brut de l'année précédente et celui de cette année est incohérente.

Ville	
Collectivité	MAIRIE
Derniers éléments connus	
Effectif	17
Traitement indiciaire brut :	311 512
NBI	5 740
Charges patronales	47.00

Éléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Budget : Budget 0
Risques : DC,AT,INC

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée** u

Éléments obligatoires

Effectif de l'exercice
Traitement indiciaire brut annuel 2022
Nouvelle Bonification Indiciaire 2022
Charges Patronales en pourcentage

Valider Justifier

Afin de valider l'enregistrement de votre formulaire, vous devez cliquer sur **justifier**.

Une fenêtre s'ouvre et vous devez **cocher le justificatif** qui correspond à votre cas de figure puis Valider
Si vous cochez la case « autre » n'oubliez pas de mettre un commentaire, vous pouvez cocher plusieurs cases simultanément pour un même message.

Derniers éléments connus	
Effectif	17
Traitement indiciaire brut :	311 512
NBI	5 740
Charges patronales	47.00

Éléments pour le calcul de la régularisation de la cotisation 2022

➔ Régularisation de la cotisation

Période de couverture : du 01/01/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Budget : Budget 0
Risques : DC,AT,INC

Pour quelles raisons souhaitez-vous ignorer les incohérences suivantes ?

la variation entre l'effectif de l'année précédente et celui de cette année est incohérente.

Motifs	Sélectionner
Mouvement de personnel	<input checked="" type="checkbox"/>
Entrée d'agents TOS	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>
Transfert d'agents dans le cadre de l'intercommunalité	<input type="checkbox"/>

la variation entre le traitement indiciaire brut de l'année précédente et celui de cette année est incohérente.

Motifs	Sélectionner
Mouvement de personnel	<input type="checkbox"/>
Baisse du nombre d'heures travaillées	<input type="checkbox"/>
Congé parental en cours	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>
Transfert d'agents dans le cadre de l'intercommunalité	<input type="checkbox"/>
Agent(s) à temps non complet	<input type="checkbox"/>

Valider

Lorsque que tous les formulaires sont passés dans la liste des « formulaires renseignés », cela signifie qu'ils ont bien été validés et enregistrés par nos services.



6. Saisie du formulaire « assiette de remboursement »

Seuls les éléments en GRAS sont obligatoires

Eléments pour de l'assiette de remboursement 2021

Régularisation de la cotisation

➔ **Assiette de remboursement**

Période de couverture : du 01/01/2021 au 31/12/2021
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :
Risques : DC,INC,AT

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Eléments obligatoires

Effectif de l'exercice	- 2 - (?)
Traitement indiciaire brut annuel + Nouvelle Bonification indiciaire 2020	- 1200 - (?)

Eléments optionnels (à compléter uniquement si vous souhaitez souscrire à l'option)

Charges Patronales en ? **Aide à la saisie** : calculez automatiquement le % de charges patronales en renseignant le montant en € ?

Indemnités accessoires Valeur en euros ? ou en pourcentage ?

Liste des indemnités accessoires
 Divers
 Indemnités
 Primes

Estimation cotisation Valider Estimation de la cotisation --

Les informations enregistrées dans les zones de commentaires libres ne doivent en aucun cas porter sur des données sensibles telles que les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques, religieuses ou l'appartenance syndicale des personnes, la santé ou la vie sexuelle de celles-ci : (article 8 I. de la loi du 6 janvier 1978 modifiée).

Infos bulles :

- **Effectif de l'exercice :**

Déclarer les effectifs présents sur tout ou partie de l'année, pas uniquement au 31/12.

Nombre d'agents de la catégorie concernée, rémunérés au cours de l'exercice. Ne déclarez pas les élus, les catégories d'emploi CES, CEC et CNE.

- **Traitement indiciaire brut :**

Prendre la première ligne du BS de vos agents et faire le cumul sur l'année (y compris si votre contrat débute ou est à terme en cours d'année)

Traitement indiciaire brut payé à l'ensemble des agents de la catégorie concernée au cours de l'exercice.

- **Nouvelle bonification indiciaire :**

Si vous souscrivez à cette option, mentionnez le montant de la NBI versée au cours de l'exercice.

- **Charges patronales en % :**

Si vous souscrivez à cette option, mentionnez le taux retenu.

- **Indemnités accessoires :**

Si vous souscrivez à cette option, mentionnez le montant des indemnités versées au cours de l'exercice et cochez les natures correspondantes.

Si vous souscrivez à cette option, mentionnez le pourcentage du traitement indiciaire brut annuel.

Vous pouvez déterminer un % d'indemnités à inclure dans la base de remboursement **ou** vous pouvez choisir des indemnités spécifiques à inclure et indiquez le montant en €.

Attention : pour un choix d'indemnité en montant il est impératif de préciser les indemnités concernées dans les listes déroulantes

Liste des indemnités accessoires
 Divers
 Indemnités
 Primes



7. Saisie du formulaire « cotisation provisionnelle »

Ce formulaire permet de déterminer votre assiette de remboursement et le calcul de votre appel provisionnel.

Vous avez la possibilité de calculer l'estimation de votre cotisation en fonction des options avant de valider votre saisie.

 **Info bulles** : lorsque vous positionnez le curseur sur l'icône  un message d'explication apparaît pour vous aider à compléter la zone.

Voir détail des Infos bulles à la page précédente

Éléments pour le calcul de la cotisation provisionnelle 2022

Cotisation provisionnelle

Période de couverture : du 01/06/2022 au 31/12/2022
Catégorie d'agent : Agents affiliés à la CNRACL
Contrat :
Compagnie :

Après validation, vous avez la possibilité de modifier ou de supprimer votre saisie **dans la journée uniquement** en cliquant sur l'icône  du formulaire renseigné à partir de l'écran principal.

Éléments obligatoires

Effectif de l'exercice ?

Traitement indiciaire brut annuel 2021 ?

Éléments optionnels (à compléter uniquement si vous souhaitez souscrire à l'option)

Nouvelle Bonification Indiciaire 2021 ?

Charges Patronales en ? Aide à la saisie : calculez automatiquement le % de charges patronales en renseignant le montant en € ?

Indemnités accessoires Valeur en euros ? ou en pourcentage ?

Liste des indemnités accessoires

- Divers
- Indemnités
- Primes

Estimation de la cotisation - -

Fonctionnalité permettant de saisir un montant de charges patronales afin que le système calcul automatiquement le pourcentage.

Si vous optez pour un montant d'indemnités accessoires, vous devez obligatoirement préciser la nature des indemnités en cliquant sur les icônes  afin d'obtenir la liste des indemnités à cocher.

Après avoir complété les éléments du formulaire, cliquez sur pour enregistrer votre saisie.

Vous revenez sur l'écran d'accueil et votre formulaire « Base de l'assurance » est passé dans la zone « Formulaires renseignés ».



9. Saisie du formulaire « Etat des agents » affiliés à la CNRACL

Mentionnez uniquement le nombre d'agents affiliés à la **CNRACL**

Répartition d'agent pour 2022 pour les agents affiliés CNRACL

↳ **Répartition d'agent**

Éléments sur la répartition des agents en fonction de leur tranche d'âge et de leur filière.
Indiquer uniquement l'effectif des agents affiliés CNRACL.

Répartition des agents HOMMES											
Tranche d'âge	Administrative	Animation	Culturelle	Incendie et secours	Médico-sociale	Médico-technique	Police municipale	Sociale	Sportive	Technique	Autres
25 ans et moins											
De 26 à 30 ans											
De 31 à 35 ans											
De 36 à 40 ans											
De 41 à 45 ans											
De 46 à 50 ans											
De 51 à 55 ans											
De 56 à 60 ans											
61 ans et plus											

Répartition des agents FEMMES											
Tranche d'âge	Administrative	Animation	Culturelle	Incendie et secours	Médico-sociale	Médico-technique	Police municipale	Sociale	Sportive	Technique	Autres
25 ans et moins											
De 26 à 30 ans											
De 31 à 35 ans											
De 36 à 40 ans											
De 41 à 45 ans											
De 46 à 50 ans											
De 51 à 55 ans											
De 56 à 60 ans											
61 ans et plus											

Total

Après avoir complété les éléments du formulaire, cliquez sur

Puis sur , pour enregistrer votre saisie.

Attention, un contrôle de cohérence est effectué afin de vérifier le nombre total d'agent renseigné sur votre formulaire base de l'assurance.

